

## Les Vitraux de la nouvelle Eglise de FILLINGES

### Trois Personnages, dont un représente Saint François de Sales

Louis Bosson suit de très près le choix et la fixation des vitraux. Il a demandé lui-même et reçu une documentation fournie par A. Bergès, peintre verrier de Toulouse. La trouvant insuffisante, il lui précise ce qu'il veut dans une lettre du 14 janvier 1870 :

**"... Nous avons construit une église neuve qui est couverte, les voûtes faites, et en partie plâtrée. Le plan est croix latine en gothique. La commune aurait l'intention de faire faire les vitraux ce printemps, avec châssis en fer garnis de treillis, rendus posés... Toutes les fenêtres sont gothiques..."**

Puis il donne avec précision l'emplacement, les dimensions et le caractère des divers groupes de fenêtres pour les trois du chœur **"on désirerait des vitraux un peu riches avec sujet"**. En ce qui concerne celles du transept, il souhaite que la fenêtre centrale se distingue des deux voisines, non par un sujet **"par économie"**, mais par **"une croix ornée ou autre chose..."**. Pour les douze autres fenêtres, **"ce sera en quadrillé, couleur un peu sombre parce que l'église est très aérée, variée autant que possible..."**. Suit un échange de lettres et d'échantillon.

Bien entendu, Louis Bosson communique ses informations à l'architecte et à Rd Cambon. Le premier estime **"que les prix de Bergès sont plus avantageux que ceux faits à Genève"**. Il demandera lui-même au verrier des précisions complémentaires. Le second juge **"raisonnables"** les propositions reçues.

Le 3 octobre 1871, le maire donne ses dernières instructions à Schæck-Prévost. **"Comme Bergès place trois personnages en pied aux trois fenêtres du sanctuaire, il faudrait que celle du milieu représente St-Laurent, du côté droit, Saint Louis de Gonzague, et à gauche, Saint François de Sales..."**. La pose des vitraux à la journée ne lui plaît pas : **"cela peut aller très loin à cause que ce travail se fera probablement dans les jours courts..."**. Il faut donc obtenir un forfait. Qu'il recommande aussi à Bergès de mettre aux fenêtres **"des fers assez forts pour que le vent qui est très fort en cette localité, ne dérange pas les vitraux..."**. Enfin, Bergès parle "de verre coloré vert léger ou bleu léger. Cela fera une augmentation de prix... Sur cette question, Bosson ne tranche pas, il s'en rapporte à l'architecte.

Par contre, il lui a fait connaître ses préférences quant à la qualité des vitraux : ici, un vitrail **"avec dessin riche"**, là, **"avec dessin coloré assez riche"**, ailleurs, **"avec dessin en forme de carré en grisaille"**, **"avec dessin en forme de carré avec trèfle au milieu en grisaille..."**.

Dans sa réponse du 12 octobre, Bergès propose à l'architecte divers prix dont voici un aperçu :

|   |             |
|---|-------------|
| vitrail du milieu avec personnage en pied         | 65 f. le m2 |
| deux autres vitraux avec personnages              | 50 f. le m2 |
| huit autres de la nef: losanges, verre de couleur | 21 f. le m2 |
| quatre chasses ouvrantes                          | 100 f.      |
| déplacement de l'ouvrier pour la pose             | 100 f.      |

**"... dans ce prix est compris : fer vitraux, la grosse et la petite ferrure pour les mettre en place, un ouvrier pour faire ce travail, les caisses et l'emballage... Je suis persuadé que ce déplacement me coûtera 200 francs au moins..."**

Il ajoute le décompte suivant :

|   |       |
|---|-------|
| 20 journées (travail et voyage) à 4 francs par jour | 80 f. |
| voyage aller et retour                              | 80 f. |
| logement et nourriture à 3 francs par jour          | 60 f. |

**Total 220 f.**

Bourgès rappelle que la commune se chargera de la transport des vitraux, de la fourniture du plâtre pour les scellements, et du concours d'un homme de peine. Il **"s'engage à faire un bon travail"**. Le montant total de la facture serait de 2500 francs.

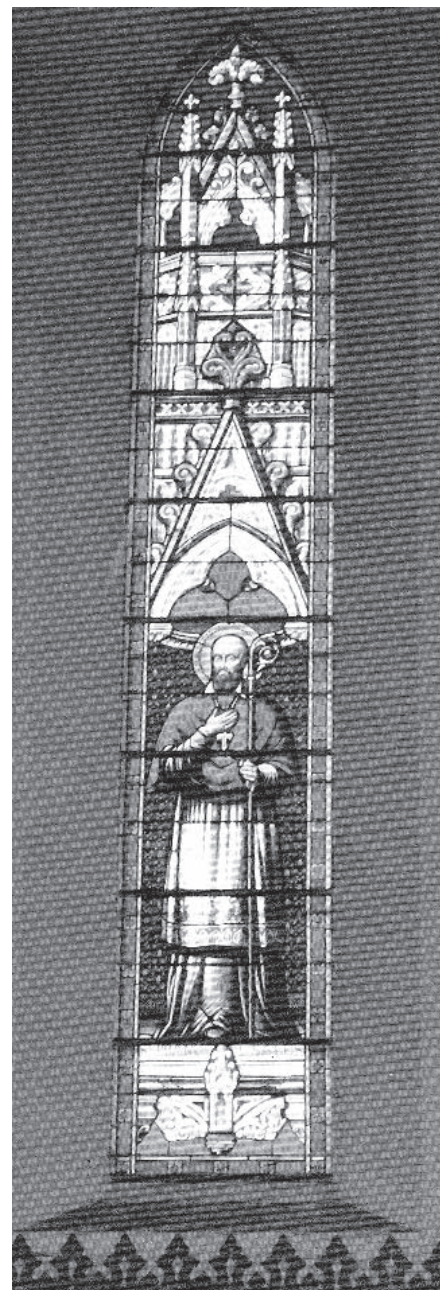
Dès le 20 octobre, le maire fait connaître à l'architecte qu'il accepte les conditions proposées.

Le 17 avril 1872, l'ouvrier qui s'appelle Louis Fournier et se trouve être le beau-frère de Bergès, se présente à Genève chez l'architecte. Ce dernier étant absent, son fils le dirige immédiatement sur Fillinges. Relevons quelques notes rédigées par Bosson sur la pose des vitraux.

**"L'ouvrier est arrivé le mercredi soir 17 avril. Je l'ai conduit chez Naville, aubergiste à Fillinges. Il a commencé à poser le jeudi matin 18 avril 1872. Ce même jour, Decroux Vincent a fait une demi-journée pour faire des chevalets pour pontonner, et j'ai envoyé un domestique à Annemasse pour prendre du ciment (19,75 francs) et du gypse (1,40 francs) : une demi-journée de cheval et de domestique, soit 3 francs..."**

22 avril : payé une journée à Bétemp pour garnir les fenêtres : 3 francs (n'a pu continuer);  
 du 23 au 27 avril, un ouvrier fourni par Baudet, à 4,50 francs par jour (4 journées 3/4)  
 27 avril : remboursé 221,50 francs à l'architecte pour les frais de transport des vitraux ;  
 29 avril : payé à Tardy Virgile, 20 francs à valoir sur 9 journées qu'il a faites..."

Le 12 mai 1872, les vitraux sont placés. Louis Bosson verse les 2500 francs prévus à l'ouvrier qui lui remet le reçu préparé à l'avance par A. Bergès. Il écrit sur un petit papier **"payé par Louis Bosson de Fillinges, de son argent propre, et autres dépenses faites pour l'église"**.



**Lucien Bajulaz**